



APPEL A CONTRIBUTION POUR L'ATELIER n°6

« Le management des établissements d'enseignement »



Présidents d'atelier :

Thierry COME

Université de Reims
Faculté des Sciences du Sport



Pierre-Charles PUPION

Université de Poitiers
IPAG-CIMP



Gilles ROUET

Université Versailles St-Quentin
ISM-LAREQUOI



Coordonnées où transmettre votre proposition :

<https://airmap2019.sciencesconf.org>

Track 6: “The management of educational institutions”

The aim of this track is to explore the theme of public management in Schools, High schools and Universities. As part of the theme of the conference, we will be particularly interested on communications concerning types of governance and strategic management of institutions. Strategies of actors (in order to integrate into the evolution of urban fabrics), network strategies put in place to respond to local or national political injunctions in the field of education, impact of digital technology on the training of teachers and students, or e-administration are other subjects that are also concerned by this workshop. Any other contribution, especially on change management, the role of managers, management control and the development of information systems to take into account sustainable development actions, is also expected.

1°. OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'atelier a pour objectif de faire le point sur l'état actuel de la recherche en management public dans les domaines de la gestion des établissements d'enseignement scolaire, secondaire et supérieur. Dans le cadre du thème du colloque seront plus particulièrement attendues des communications sur les modes de gouvernance et de pilotage stratégique des établissements, leurs stratégies d'acteurs pour s'intégrer dans l'évolution des tissus urbains, les stratégies de réseau mises en place pour répondre aux injonctions politiques locales ou nationales dans le domaine de l'éducation, l'impact du numérique sur la formation des enseignants et des élèves, la e-administration. Ces questionnements sont au centre des préoccupations de cet atelier mais toute autre contribution, notamment sur la gestion du changement, le rôle des managers, le contrôle de gestion et le développement de systèmes d'informations pour prendre en compte les actions de développement durable, est également attendue.

2°. CONTEXTE, ENJEUX QUESTIONNEMENTS

Les établissements d'enseignement scolaire, secondaire et supérieur sont au cœur des mutations profondes de notre société. Ils sont impactés par les changements d'environnement législatifs, règlementaires et surtout sociaux (massification, prolongement des études) liés à l'émergence d'une société de l'information. Dans ce cadre les établissements d'enseignement constituent un enjeu politique fort même s'ils peuvent paraître ballotés entre les injonctions parfois contradictoires sur leur(s) rôle(s) de la part des responsables politiques locaux ou nationaux. En particulier, ils doivent désormais s'inscrire à la fois dans la politique de transition digitale des administrations et de modernisation de l'Etat et dans les stratégies locales d'affirmation de territoire intelligent. Dans le même temps, les établissements sont plus que jamais acteurs de l'évolution des tissus urbains dans lesquels ils sont insérés. Ils participent à l'évolution des territoires par exemple en matière de gestion des flux, y compris informationnels, dans le but d'améliorer les services proposés aux citoyens/consommateurs voire d'intégrer des logiques participatives des parties prenantes. Ils sont aussi des acteurs essentiels de la citoyenneté et du développement durable sur lesquels les pouvoirs publics s'appuient sans toujours les consulter ni leur donner les moyens de leurs nouvelles missions. Ce contexte complexe est d'autant plus perturbant que leur cœur de métier, la pédagogie, est fortement impactée par la révolution digitale. La cellule de base de l'établissement, l'enseignant, voit son rôle se bouleverser : il n'enseigne plus seulement un savoir, il doit permettre aux élèves d'acquérir de nouvelles compétences. De fait le numérique a révolutionné les systèmes d'apprentissage. Aujourd'hui, enseignant et enseigné sont semblables : ils devront apprendre et réapprendre tout au long de leur vie pour maintenir leurs capacités à acquérir des compétences et utiliser leur savoir. Cette désacralisation du professeur impacte nécessairement les rapports sociaux, bien au-delà des rapports maître-élève. Elle nécessite de reconstruire l'image d'expert de l'enseignant. Dès lors, comment dans ce contexte pour le moins instable et imprévisible, le directeur d'établissement (de plus en plus souvent directrice), pas toujours formé aux dimensions stratégiques et de coaching de sa fonction, peut-il maintenir son établissement dans les flots pour qu'il remplisse efficacement son rôle ?

De cette situation découlent de nombreuses questions, notamment :

Qu'en est-il de l'évolution des modes de gestion et de gouvernance des établissements ? L'établissement d'enseignement peut-il réellement être autonome, comme le prévoit les principes du NPM ? Comment se concrétisent ces évolutions ? Les acteurs ont-ils tendance à renforcer leur participation et leur implication ou bien, au contraire, les dispositifs mise en place sont-ils plutôt « déresponsabilisants » ? Les établissements, organisations plus ou moins résilientes, sont-ils en cours de transformation radicale ou bien s'agit-il d'une adaptation relative à un environnement peu ou mal compris par les acteurs ?

Le domaine plus spécifique du développement durable est également source de questionnement. Comment se co-construisent les politiques de développement durable sur un territoire (plan de circulation au sein de campus, gestion de l'eau et de l'énergie, politiques locales éducatives) ? Quelles conséquences sur la gestion des ressources humaines (bilan social, GPEC), sur la gestion patrimoniale ?

3°. TYPE DE CONTRIBUTION ATTENDUE

La question de l'impact des politiques publiques (et notamment éducatives mais pas seulement) et des discours des politiques sur le pilotage des établissements reste centrale mais la richesse du contexte et la multiplicité des enjeux permettent des contributions diverses et variées. Cette année en raison de la thématique générale du colloque, nous aimerions avoir de nombreuses contributions traitant de l'impact du numérique et des politiques digitales publiques sur le management des établissements ou des conséquences des politiques de développement durable sur le management des organisations éducatives seront donc privilégiées.

Les approches internationales et comparées sont les bienvenues et permettront d'enrichir les débats au sein des ateliers, en présentant des cas et expériences, européennes, africaines, américaines ou asiatiques. Les méthodologies retenues peuvent être diverses (étude de cas, recherche intervention, analyse quantitative...). Nous laissons aussi de la place pour des approches qui seraient purement conceptuelles.

De façon plus large les expériences dans le pilotage des établissements éducatifs et des systèmes éducatifs seront les bienvenues.